

**Fin de  
l'année scolaire  
des jardins  
d'enfants de  
Zouerate**

Lire page 5

# HORIZONS

**Journée  
mondiale des  
infirmiers**

Lire page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS - ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIE NNE D'INFORMATION - N° 6767 DU VENDREDI 13 SAMEDI 14 DIMANCHE 15 MAI 2016 PRIX : 100 UM

Au conseil des ministres

## Création de l'Université de Nouakchott Al Aasriya



**L**e conseil des ministres s'est réuni le jeudi 12 mai 2016 sous la présidence de son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République.

Le conseil a approuvé un projet de décret portant création de l'Université de Nouakchott Al Aasriya et fixant les règles de son organisation et fonctionnement.

Le présent projet de décret a pour objet la création d'un établissement public d'enseignement supérieur dénommé

«Université de Nouakchott Al Aasriya» résultant de la fusion de l'Université de Nouakchott et de l'Université des Sciences, de Technologie et de Médecine.

Par cette mesure, le gouvernement entend favoriser la rationalisation des ressources pour assurer davantage d'efficacité du système de l'enseignement supérieur.

Le conseil a également adopté une communication relative à la Politique Nationale de Qualité. Cette communication présente le document de la Politique Nationale de la qualité

à l'horizon 2016-2030 qui vise, entre autres, à assurer une meilleure qualité des produits nationaux et à promouvoir les échanges commerciaux avec les autres pays.

La mise en œuvre de cette politique permettra à notre pays de répondre aux normes internationales en matière de qualité, ce qui se traduira par une amélioration de la compétitivité de l'économie nationale.

Lire page 3

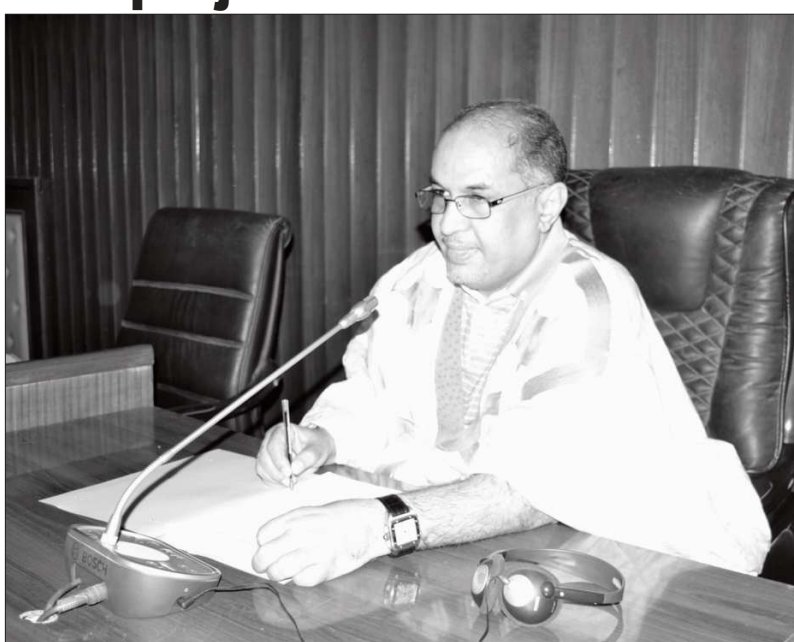
## Le Sénat tient une plénière de dépôt de deux projets de loi

Le Sénat a tenu, jeudi, une séance plénière sous la présidence de M. Mohamed El Hacem Ould El Hadj, son président.

La séance a été consacrée au dépôt de deux projets de loi dont le premier modifie certaines dispositions de la loi portant sur l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

Quant au second projet, il autorise la ratification de la convention de crédit signée entre la Mauritanie et le Fonds Koweïtien de Développement économique arabe destinée au financement du programme des opérations de la Caisse de Dépôt et de Développement (CDD) pour la période 2016 - 2019.

Lire page 4



## La ministre déléguée participe à l'investiture du Président ougandais

La ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, chargée des Affaires maghrébines, africaines et des Mauritaniens de l'Étranger, Mme Khadijetou M'Bareck Fall, a représenté la Mauritanie à l'investiture du Président ougandais, Monsieur Yoweri Kagouta Museveni, dont la cérémonie s'est déroulée ce jeudi à Kampala.

La ministre a pris place, lors de la cérémonie d'investiture, avec les autres invités de marque, dont des Chefs d'État et de gouvernements ainsi que des ministres des Affaires étrangères.

Lire page 4



## ADRESSES UTILES

Police Secours	17
Sapeurs Pompiers	118
Brigade Maritime	4525 39 90
Brigade Mixte	4525 25 18
SOMELEC (Dépannage)	4525 23 08
SNDE	4529 84 88
Météo	4525 11 71

### COMMISSARIATS DE POLICE

Commissariat TZ - 1	4525 23 10
Commissariat TZ - 2	4524 29 52
Commissariat Ksar 1	4525 21 66
Commissariat Ksar 2	4525 27 38
Commissariat El Mina 1	4525 12 97
Commissariat El Mina 2	4524 25 24
Commissariat Sebkhia 1	4525 38 21
Commissariat Sebkhia 2	4524 29 82
Commissariat Riadh 1	4524 29 35
Commissariat Riadh 2	4524 29 50
Commissariat Arafat 1	4525 10 13
Commissariat Toujounine 1	4525 29 30
Commissariat Dar Naïm 1	4524 29 56
Commissariat Dar Naïm 2	4524 29 53
Commissariat Teyarett 1	4525 24 71
Commissariat Teyarett 2	4524 29 51
Commissariat Spécial Aéroport	4525 21 83
Commissariat Voie publique	4525 29 65
Direction Régionale de la Sécurité	4525 21 59
Police Judiciaire	4525 54 49

### HÔPITAUX

Centre Hospitalier National	4525 21 35
Hôpital Cheikh Zayed	4529 84 98
Polyclinique	4525 12 12
PMI Pilote	4525 22 16
PMI Ksar	4525 20 19
PMI Teyarett	4525 35 94

### CLINIQUES

Clinique Moulaty	4525 13 41
Clinique Najar	4525 49 42
Clinique Kissi	45 29 27 27
Clinique Dr. Moumine	4525 10 02
Clinique Makam Ibrahim	4525 57 60
Clinique Ben Sina	4525 08 88
Clinique Tisram	4525 87 66
Clinique 2000	4529 33 33
Clinique El Qods	4525 82 61
Clinique Adama Diani	4525 59 34
Clinique Bien-être	4525 13 35
Clinique Chiva	4525 80 80

### BANQUES

BAMIS	4525 14 24
BADH	4525 59 53
BMCI	4525 24 69
BNM	4525 26 02
BCI	4529 28 76
BACIM BANK	4529 19 00
CHINGUETTI BANK	4525 21 73
GBM	4525 12 62
SOCIETE GENERALE MAURITANIE	4529 70 00
ATTIJARIBANK MAURITANIE	45 29 63 74

## LA CNSS AU SERVICE DES ASSURES SOCIAUX



- Assurez-vous que vos employeurs vous déclarent à la CNSS
- Employeurs, s'acquitter de ses cotisations est un acte civique
- Assurez-vous que vos pièces d'Etat Civil sont issues de l'enrôlement actuel des populations

## HORIZONS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIE D'INFORMATION

DIRECTEUR DE PUBLICATION, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE MAURITANIE D'INFORMATION: **Sidi Mohamed Ould Bouna**

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : **Mohamed Saleh Ould Chighaly**

RÉDACTEUR EN CHEF : **Baba Dianfa Traoré**

RESPONSABLE DE LA MAQUETTE : **Elhadrami Ould Ahmedou**

TIRAGE : **IMPRIMERIE NATIONALE**

### AMI

**FAX: 45 25 55 20**

**E-mail :**

**Chaabrim@gmail.com  
amiakhbar@gmail.com**

**B P: 371/ 467**

**Direction des Ressources:  
45 25 27 77**

**Siège: 45 25 29 70/45 25 29 40**

**Site AMI: www.ami.mr  
rim.ami.mr**

# Au conseil des ministres: Création de l'Université de Nouakchott Al Aasriya

Le Conseil des Ministres s'est réuni le Jeudi 12 Mai 2016 sous la présidence de son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République.

Le Conseil a examiné et approuvé les Projets de décrets suivants:

- Projet de décret portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale Tadamoun

- Projet de décret portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Centrale d'Achat des Médicaments

- Projet de décret portant création de l'Université de Nouakchott Al Aasriya et fixant les règles de son organisation et fonctionnement.

Le présent projet de décret a pour objet la création d'un établissement public d'enseignement supérieur dénommé «Université de Nouakchott Al Aasriya résultant de la fusion de l'Université de Nouakchott et de l'Université des Sciences, de Technologie et de Médecine. Par cette mesure, le Gouvernement entend favoriser la rationalisation des ressources pour assurer davantage d'efficacité du système de l'enseignement supérieur.

- Projet de décret portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Institut National de Musique, de Beaux Arts et des Techniques du Spectacle.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a présenté une communication relative à la situation intérieure.



Le Ministre du Pétrole, de l'Energie et des Mines a présenté les deux communications suivantes:

- Communication relative à l'autorisation de signature d'un Avenant de Réaménagement des phases de la Période de Recherche du Contrat d'Exploration-Production portant sur le bloc C-3 du Bassin Côtier, avec la société TULLOW OIL.

Cette communication propose de répondre favorablement à la demande de la société TULLOW OIL relative à un réaménagement des phases de recherche du Contrat d'Exploration-Production portant sur le bloc C-3 du Bassin Côtier pour lui permettre d'adapter son programme de recherche avec les contraintes du contexte actuel tout en assurant la continuité de l'activité d'exploration.

L'avenant portant sur l'aménagement en question aura pour effet de reculer d'un an la date d'expiration de la première phase d'exploration et d'en écarter d'un an la troisième.

- Communication relative à l'autorisation de signature d'un Avenant de Réaménagement des phases de la Période de Recherche du Contrat d'Exploration-Production portant sur le bloc C-19 du Bassin Côtier, avec la société CHARIOT OIL & GAS.

Cette communication propose de répondre favorablement à la demande de la société CHARIOT OIL & GAS relative à un réaménagement des phases de recherche du Contrat d'Exploration-Production portant sur le bloc C-19 du Bassin Côtier pour lui permettre d'adapter son programme de recherche avec les

contraintes du contexte actuel tout en assurant la continuité de l'activité d'exploration.

L'avenant portant sur l'aménagement en question aura pour effet de reculer d'un an la date d'expiration de la première phase d'exploration et d'en écarter d'un an la deuxième.

La Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme a présenté une communication relative à la Politique Nationale de Qualité.

Cette communication présente le document de la Politique Nationale de la qualité à l'horizon 2016-2030 qui vise, entre autres, à assurer une meilleure qualité des produits nationaux et à promouvoir les échanges commerciaux avec les autres pays.

La mise en œuvre de cette politique

permettra à notre pays de répondre aux normes internationales en matière de qualité, ce qui se traduira par une amélioration de la compétitivité de l'économie nationale.

Enfin, le Conseil a pris les mesures individuelles suivantes :

**Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel**

**Cabinet du Ministre**

Chargé de Mission: Mahfoudh Ould Mohamed Lemine, titulaire d'un doctorat, précédemment Directeur de l'Institut Supérieur des Etudes et des Recherches Islamiques  
Conseiller chargé de l'Enseignement Originel: Mohamed Ould Sid'Ahmed Ould T feil, précédemment Directeur des Mosquées

**Administration Centrale**

**Direction des Mosquées**

Directeur: Isselmou Ould Babbah, précédemment Conseiller chargé de l'Enseignement Originel

**Etablissements Publics**

Institut Supérieur des Etudes et des Recherches Islamiques  
Directeur: Mohamed El Hady Ould Taleb, précédemment Chargé de Mission

**Ministère Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances chargé du Budget**

**Trésor Régional de Nouadhibou**

Trésorier: Zoubair Oud M'Seiaid, Inspecteur de trésor titulaire d'une maîtrise en Economie, précédemment Chef de Service au Trésor Public.

## Les ministres de la Culture et de l'Enseignement supérieur commentent les résultats du conseil des ministres

Le ministre de la Culture et de l'Artisanat, porte-parole du gouvernement, Dr Mohamed Lemine Ould Cheikh et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Dr Sidi Ould Salem, ont commenté, jeudi soir, les résultats du conseil des ministres.

Le porte-parole du gouvernement a indiqué que le conseil des ministres a examiné et adopté un ensemble de projets de décrets et de communications, dont un projet de décret portant création de l'Université de Nouakchott Al Aasriya et fixant les règles de son organisation et de son fonctionnement.

Dans sa réponse à une question relative à un rapport évoquant l'existence d'une pauvreté extrême en Mauritanie, il a déclaré que ce rapport ne s'appuie pas sur des réalités avérées, pêche par manque de constatations sur le terrain et serait induit en erreur par des informations erronées sur lesquelles on ne peut, normalement, se baser pour rapporter des informations exactes. Le gouvernement trace ses politiques et les exécute sur la base d'études réalistes et objectives, a-t-il dit.

Il a ajouté que depuis 2009 jusqu'à présent il existe des politiques réussies qui ont contribué de façon importante à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des couches vulnérables et pauvres, que ce soit au niveau de l'habitat dans le cadre de la lutte contre les quartiers précaires ou de l'offre des

services et infrastructures de base. Il a souligné que les grandes améliorations ont concerné l'eau potable et l'électricité, en particulier dans les villes de l'intérieur. Dans ce cadre, le ministre a mis en exergue le rôle des boutiques Emel dans l'amélioration des conditions de vie des populations à travers la mise à disposition des denrées alimentaires essentielles à des prix bas et subventionnés, ajoutant que le gouvernement oriente ses politiques au profit des couches pauvres et vulnérables.

En réponse à une autre question, il a indiqué que le Président de la République a visité effectivement un certain nombre de wilayas et que celles qui n'ont pas été visitées encore seront programmées en temps opportun.

Dans sa réponse à une question portant sur l'affaire de l'or et des pertes matérielles enregistrées par certains orpailleurs artisanaux, le porte-parole du gouvernement a précisé que le gouvernement ne souhaitait pas l'afflux des citoyens vers une affaire pas garantie; mais devant l'engagement de certains, les pouvoirs publics ont mis en place des mesures organisationnelles et réglementaires en vue de prévenir les problèmes, a-t-il dit.

Il a ajouté que des éléments de la gendarmerie et des forces armées sont allés sur le terrain pour assurer la protection et la sécurité des individus, indiquant que certaines personnes qui sont allées sur le terrain ont trouvé de l'or, tandis que



d'autres n'ont pas eu la chance d'en trouver. Ce sont les choses de la vie, rien n'est vraiment garanti, a-t-il dit.

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a souligné que le projet de décret adopté aujourd'hui et portant création d'un établissement public d'enseignement supérieur dénommé "Université de Nouakchott Al Asriya" consacre la fusion de l'Université de Nouakchott et de l'Université des Sciences, de Technologie et de Médecine.

Dr Sidi Ould Salem a précisé que les anciens textes organisant et réglementant le fonctionnement des deux universités n'ont pas changé avec ce léger changement au niveau de la structure visant la maîtrise des dépenses.

Il a, en outre, souligné que le département se penche actuellement sur les effets du nouveau système sur l'année universitaire prochaine, notamment en ce qui concerne la nomination des responsables et les affectations des staffs pédagogiques et d'encadrement.

## Le Sénat tient une plénière de dépôt de deux projets de loi

Le Sénat a tenu, jeudi, une séance plénière sous la présidence de M. Mohamed El Hacem Ould El Hadj, son président.

La séance était consacrée au dépôt de deux projets de loi dont le premier modifie certaines dispositions de la loi N° 043/2010 en date du 21/07/2010 portant sur l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

Quant au second projet, il autorise la ratification de la convention de crédit signée le 22 décembre 2015 au Koweït entre le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et le Fonds Koweïtien de Développement Economique Arabe destinée au financement du programme des opérations de la Caisse de Dépôt et de Développement (CDD) pour la période 2016



- 2019.

Auparavant, la conférence des présidents du Sénat s'était réunie pour examiner ces deux projets de loi.

Le gouvernement était représentée à cette plénière par le ministre des Relations avec le Parlement et de la Société civile, Mme Hawa Cheikh Sidiya Tandia.

## Retour du ministre de la santé

Le ministre de la Santé, Pr. Kane Boubacar, a regagné Nouakchott, mercredi, en provenance de Tunisie à l'issue d'une visite dans ce pays frère en réponse à une invitation de son homologue tunisien, M. Saïd El Aydi.

Cette visite, qui s'est déroulée du 6 au 11 mai 2016, a été l'occasion pour le ministre de tenir des réunions avec son homologue tunisien de la Santé et la directrice de la Pharmacie et du Médicament.

Ces rencontres ont permis d'aborder les relations fraternelles mauritano-tunisiennes et les moyens de les renforcer dans tous les do-



maines, surtout en matière de santé.

Pr. Kane Boubacar a également vi-

sité un certain nombre de services sanitaires en Tunisie. Ainsi, il a pu constater la qualité des prestations offertes ainsi que les équipements disponibles. Il a, aussi, suivi des explications fournies par les staffs qui y opèrent, axées sur les opportunités de coopération entre ces services et leurs homologues mauritaniens.

Le ministre était accompagné, au cours de ce voyage, par le directeur général de la CNAM et le directeur de la Programmation et de la Coopération au ministère de la Santé.

## La ministre déléguée participe à l'investiture du Président ougandais

La ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, chargée des Affaires maghrébines, africaines et des Mauritaniens de l'Etranger, Mme Khadijetou M'Bareck Fall, a représenté la Mauritanie à l'investiture du Président Ougandais, Monsieur Yoweri Kagouta Museveni, dont la cérémonie s'est déroulée jeudi à Kampala.

La ministre a pris place, lors de la cérémonie d'investiture, avec les autres invités de marque, dont des Chefs d'Etat et de gouvernements ainsi que des ministres des Affaires étrangères.

Le Président réélu, a remercié les hôtes de son pays, tout en constatant que la large participation étrangère à la cérémonie constitue la preuve de la solidarité africaine et internationale avec l'Ouganda. A l'issue de la cérémonie, la ministre déléguée a été introduite pour saluer le Président ougan-



dais et, lui présenter les meilleurs vœux du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz.

En marge de la cérémonie d'investiture, la ministre s'est entretenue avec certains ministres des Affaires étrangères de pays afri-

cains.

La ministre était accompagnée, au cours de cette mission par le directeur la Communication et de la Documentation au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Mohamed Saleck Ould Ahmed Banemou.

## Commissariat aux droits de l'Homme "Une position partisane d'un expert censé être indépendant"

Suite aux déclarations faites, mercredi à Nouakchott, par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'Extrême Pauvreté et les droits de l'Homme, M. Philip Alston, le Commissariat aux droits de l'Homme et à l'Action humanitaire a rendu public un communiqué de presse dont une copie est parvenue, jeudi à l'AMI.

Voici le texte intégral de ce communiqué: "Le Commissariat aux droits de l'Homme et à l'Action humanitaire désapprouve fermement le contenu du communiqué de presse rendu public, le mercredi 11 mai 2016 par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'Extrême Pauvreté et les droits de l'Homme, M. Philip Alston, suite à la visite qu'il a effectuée en Mauritanie du 02 au 11 mai 2016. Ce communiqué a démontré la partialité de cet expert, censé être indépendant, qui a clairement épousé les thèses de certains milieux et ONG hostiles au pays et dont les seuls objectifs sont de porter atteinte à la cohésion nationale et aux importants acquis enregistrés dans les domaines, politique, économique et social.

Ce parti pris s'est illustré à travers, notamment :

1. Le caractère inféodé du communiqué qui ne repose sur aucun fondement;
2. Le choix délibéré des lieux et des sites visités et des personnes et populations rencontrées;
3. Les statistiques avancées qui sont erronées et qui ne proviennent d'aucune source fiable (enquête, recensement...), notamment celles relatives à la composition de la population et à l'indice de pauvreté en milieu rural;
4. L'affirmation infondée d'une prétendue exclusion des Harratines et des Négro-africains des positions du pouvoir et des aspects de la vie économique et sociale. Cette attitude est en porte-à-faux avec la réalité dans le pays où tous

les citoyens mauritaniens, sans distinction aucune, concourent au développement politique, économique et social et vivent en toute harmonie et sécurité.

5. Les allégations fallacieuses relatives aux réalisations d'ordre économique et social. Car les importantes actions exécutées ou en cours d'exécution dans tous les domaines (santé, éducation, eau, routes, agriculture) sont faites au profit de toutes les composantes de la société, sans distinction aucune, principalement les couches les plus pauvres.

Ces réalisations ne relèvent pas du domaine de la charité mais il s'agit d'actions publiques destinées à favoriser l'épanouissement et l'autonomie des populations.

Pour éviter de constater cette réalité, le Rapporteur spécial a refusé de visiter d'importantes réalisations dans les zones concernées, notamment celles de l'Agence Nationale Tadamoun, en se focalisant sur les populations rapatriées du Sénégal et celles arguant d'avoir des terres expropriées par l'Etat.

6. En ce qui concerne l'expropriation des terres évoquée par le Rapporteur spécial, il y a lieu de rappeler que la terre appartient à l'Etat, et qu'aucune expropriation n'a jamais été faite en dehors des dispositions légales, ni spécifiquement à une communauté donnée.

7. S'agissant de la question de l'état civil, l'enrôlement est ouvert à tous les citoyens mauritaniens, sans discrimination aucune et qui remplissent les conditions requises.

Enfin, le Commissariat aux Droits de l'Homme et à l'Action humanitaire saisit cette occasion pour renier le caractère de partialité de cet expert censé être neutre et indépendant.

**Nouakchott, le 12 Mai 2016**  
**Le Commissariat aux Droits de l'Homme et à l'Action Humanitaire"**

## Colloque sur les dimensions stratégiques dans le discours de Néma



Un colloque sur le thème: dimensions stratégiques dans le discours du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, à Néma, contenu et significations, a été organisé jeudi soir à Nouakchott par "le Club des universitaires militant en faveur de l'intérêt de la patrie" avec la collaboration du "Regroupement des jeunes pour l'intérêt du pays".

S'exprimant en premier lieu, le président du club des universitaires militant pour l'intérêt de la patrie, Ismaïl Ould Chouaïb, a souligné que le discours du Chef de l'Etat a soulevé des visées d'ordre politique, économique, social et diplomatique qui concrétisent les ambitions du peuple et ses aspirations pour une Mauritanie unifiée

et résolument engagée dans la lutte contre la gabegie. Il a, aussi, insisté sur le rôle de la jeunesse dans la défense des acquis. Le conférencier a, également, expliqué que le discours a défini les grandes orientations qui doivent guider l'action du pays dans le but de faire régner la justice, d'enraciner la démocratie, de préserver la paix et la stabilité et de réaliser davantage de projets à l'échelle nationale. Pour sa part, la présidente du Regroupement des jeunes pour l'intérêt du pays, Dr. Tarba Mint Amar, a souligné que le discours a satisfait les aspirations des citoyens et généré les ennemis.

Ont assisté au colloque des universitaires, intellectuels et politiciens.

## Regroupement des écoles incomplètes au Guidimagha

Les travaux d'un atelier de sensibilisation autour du regroupement des écoles incomplètes sur le plan pédagogique au Guidimagha ont démarré jeudi à Sélibaby.

La rencontre est organisée par la DREN du Guidimagha en partenariat avec l'UNICEF.

Dans son allocution d'ouverture, le wali du Guidimagha, M. Diallo Oumar Amadou, a salué cette initiative, affirmant qu'elle est en harmonie avec les orientations du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, en matière de lutte contre la sédentarisation anarchique, afin d'optimiser les services éducatifs et sanitaires ainsi que les autres prestations publiques.

Il a appelé les populations à répondre positivement à cette importante initiative afin d'assurer une éducation et une santé de qualité.

Un exposé détaillé a été présenté lors de cet atelier par le directeur régional de l'Education nationale (DREN), M. Mahmoudi Ould Sidi Ali, dans lequel il a abordé la structure scolaire et les propositions pratiques sur l'intégration des



établissements pédagogiques structurellement incomplets suivant une étude élaborée par le département, affirmant la possibilité de créer 16 regroupements représentant 40 localités.

Le représentant délégué de Programme de coopération entre la Mauritanie et l'UNICEF, M. Ba Samba, a assuré, quant à lui, la disposition de l'organisme à apporter l'appui nécessaire aux politiques

gouvernementales dans ce domaine, louant les résultats de l'étude présentée.

La cérémonie de lancement des activités de l'atelier s'est déroulée en présence du hakem de la moughataa de Sélibaby, de la maire adjointe de la commune, des autorités administratives et sécuritaires et des chefs de services régionaux de la wilaya.

## Fin de l'année scolaire des jardins d'enfants de Zouerate

L'année scolaire 2015-2016 a pris fin au niveau des jardins d'enfants de la ville de Zouerate, organisée par la coordination régionale des Affaires sociales, de l'Enfance et de la Famille avec la collaboration du Réseau régional des jardins d'enfants. La cérémonie organisée pour la circonstance a été présidée, jeudi matin, par le wali du Tiris-Zemmour, M. Isselmou Ould Sidi, qui a loué le rôle que jouent les jardins

d'enfants dans l'éducation saine des nouvelles générations, appelant les mères à collaborer avec ces établissements pour la réussite de leur noble mission.

La coordinatrice régionale des Affaires sociales, de l'Enfance et de la Famille, Mme Zeinebou Mint Taleb Ahmed, a, pour sa part, loué l'importance accordée par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel

Aziz, aux jardins d'enfants, indiquant que cette ville est classée première en termes d'afflux aux jardins d'enfants.

La porte-parole des gérantes de jardins d'enfants, Mme Mariem Mint Neinna, a sollicité davantage de soutien matériel et moral aux responsables de ces jardins.

La cérémonie s'est déroulée en présence du hakem de Zouerate et des autorités sécuritaires de la wilaya.

## Journée mondiale des infirmiers



La journée mondiale des infirmiers a été célébrée, jeudi après-midi à Nouakchott, par l'Association nationale des Infirmiers en collaboration avec le Centre national de Cardiologie sous le thème : "Pour des systèmes sanitaires plus rentables, qualité et sécurité en soins de cardiologie".

La commémoration de cette journée a pour objectif de sensibiliser les personnels médicaux sur la nécessité d'être à jour en matière de suivi infirmier.

Dans une allocution prononcée pour

la circonstance, M. Mohamed Lemine Ould Ahmed, directeur des Ressources humaines au ministère de la Santé, a indiqué que le département de la Santé accorde un intérêt particulier au personnel infirmier, notamment en matière de formation, d'encadrement et d'amélioration des conditions de vie du personnel.

Le directeur des Ressources humaines a souligné que la création de quatre écoles de santé en plus de l'Ecole de Santé de Nouakchott dénote de la sincère volonté des pouvoirs publics de créer un climat

sanitaire à même de doter le secteur de la santé de cadres bien formés et en nombre suffisant.

Pour sa part, le président de l'Association nationale des Infirmiers, M. Abderrahmane Ould Hamoud, a déclaré dans un mot prononcé à cette occasion, que la commémoration de la journée mondiale des infirmiers par la communauté internationale, notamment le Conseil mondial des Infirmiers et l'Organisation des Nations Unies prouve que l'infirmier occupe une place importante dans le système sanitaire mondial.

Quant à M. Cheikhna Ould Sekhawi, président de l'Ordre national des Professions de la Santé, il a déclaré que le travail infirmier fait face à de grands défis et que l'infirmier se doit d'être fidèle et persévérant au travail, tout en insistant sur l'importance du respect des règles de la déontologie.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du Pr Ahmed Ould Be, directeur général du Centre National de Cardiologie, du Dr Hamahoullah Ould Cheikh, directeur de l'Hôpital Cheikh Zayed et d'autres responsables du secteur de la santé.

## Le wali du Trarza poursuit sa visite à l'intérieur de la wilaya

Le wali du Trarza, M. Seydou Houcein Sall, a présidé, mercredi soir, dans l'arrondissement de N'Diago, une réunion des cadres, des élus, des notables et des organisations de la société civile. Il a, à cette occasion, indiqué que sa visite a pour but de prendre contact avec les citoyens et de s'informer sur les problèmes de la moughataa de Keur Macène en vue de leur trouver les solutions appropriées, conformément aux instructions du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, visant à rapprocher l'administration des populations. Il a rappelé aux populations de N'Diago l'importance de cet arrondissement et les espoirs fondés sur lui en matière de développement, appelant les citoyens à tirer profit des opportunités d'in-

vestissement existantes, notamment dans les domaines de la pêche, du tourisme et de l'agriculture.

Le wali a, en outre, exhorté les citoyens à coopérer avec les services compétents pour la protection de nos frontières contre le trafic de la drogue, la migration clandestine et le terrorisme et s'est félicité du rôle joué, dans ce cadre, par les autorités pour combattre ces phénomènes nuisibles. Il a, par ailleurs, affirmé au cours d'une réunion avec le conseil municipal de la commune, l'appui du gouvernement aux communes en tant qu'édifice vital et indispensable en matière de développement et moyen nécessaire pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

Le wali a enfin visité le poste de police chargé de la migration.

## Unification des soutiens du Président de la République



Un groupe d'acteurs politiques a annoncé, jeudi soir à Nouakchott, la naissance d'un club se fixant comme mission "l'unification des soutiens du Président de la République".

L'évènement a donné lieu à un mot du président du club, M. Abdel Vettah Ould El Hacem, dans lequel il a souligné que son club entend contribuer au renforcement et à la préservation des acquis réalisés ces dernières années pour l'intérêt des citoyens et de la patrie.

Lui succédant, le secrétaire général de cette formation, M. Towvigh Ould Sidi Bakary, a souligné que la création de ce club dénote de la volonté et du souci de ses initiateurs de consolider les acquis nationaux, d'enraciner l'unité nationale et de soutenir toute action de nature à contribuer au développement et à la prospérité du pays.

La cérémonie s'est déroulée en présence d'un certain nombre des membres du club.

## Météo:

### Hausses des températures au Sud-est et au centre du pays

La situation météorologique en Mauritanie sera caractérisée, au cours de la journée, par des vents faibles à modérées, de secteur Nord à Nord-est sur le Nord-est du pays. La présence d'un couloir dépressionnaire sur la bande Sud-est et le centre favorisera des hausses de températures sur le Gorgol, le Guidimagha, le Brakna et les deux Hodhs.

Le ciel sera peu nuageux à nuageux sur le Guidimagha.

Températures prévues pour le 13 mai 2016:

#### Villes Minimales Maximales:

Bir Moghreïn: 13 degrés	28 degrés	Rosso:	21 °°° 40 °°°
Zouerate:	16 °°° 31 °°°	Kaédi:	29 °°° 43 °°°
Aoujeft:	18 °°° 35 °°°	M'bout:	30 °°° 42 °°°
Chinguetti:	18 °°° 34 °°°	Maghama:	31 °°° 43 °°°
Atar:	21 °°° 37 °°°	Sélibaby:	31 °°° 44 °°°
Ouadane:	19 °°° 34 °°°	Kiffa:	29 °°° 44 °°°
Akjoujt:	23 °°° 38 °°°	Barkéol:	31 °°° 44 °°°
Nouadhibou:	17 °°° 27 °°°	Kankossa:	31 °°° 43 °°°
Nouakchott:	21 °°° 31 °°°	Tidjikja:	24 °°° 39 °°°
Boutilimit:	26 °°° 39 °°°	Tichitt:	25 °°° 40 °°°
Aleg:	28 °°° 42 °°°	Aioun:	29 °°° 43 °°°
Maghtaa Lahjar:	29 °°° 42 °°°	Néma:	29 °°° 44 °°°
Boghé:	29 °°° 41 °°°	Oualata:	27 °°° 42 °°°

Prévision Marine aux Cap-Blanc et Cap Timiris: La mer sera peu agitée à agitée le long du littoral. La houle sera de direction Nord-ouest. La hauteur des vagues variera de 1,25 à 2,5 mètres.

## Hygiène de vie

## Le sel, ce poison...

**Partout dans le monde, nous consommons trop de sel ; souvent le double de ce qui est recommandé. Or, ce régime salé a une influence directe sur la pression artérielle et donc sur le risque d'accidents cardiaques et vasculaires. Il est temps de ranger la salière !**

.....

Trop de sel ! Le constat est sans appel : dans les pays développés, nous consommons trop de sel. En fait, l'apport de sel ne devrait pas dépasser 5 g/jour (ce qui équivaut à 2 g de sodium) selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Et pourtant ! Il est en moyenne, en France, de 8,7 g/j chez les hommes et de 6,7 g/j chez les femmes. Plus largement, en Europe, l'apport quotidien de sel oscille entre 8 et 11 g. Et il n'est pas rare qu'il atteigne 20 g par jour ! Même chez les jeunes, l'excès est de mise : entre 3 et 17 ans, la consommation moyenne de sel est de 5,9 g/j chez les garçons et de 5,0 g/j chez les filles.

En Amérique du Nord et en Asie, la situation est la même. Les Américains consomment environ deux fois plus de sodium que ce qui est recommandé. Un excès qui a d'importants impacts sur la santé, en particulier sur le plan cardiovasculaire... Car trop de sel rime avec risque accru d'hypertension artérielle, d'accident vasculaire cérébral, et de maladies rénales, entre autres. Pour limiter la consommation de sel, qui a augmenté partout dans le monde au cours du dernier siècle

(principalement du fait de l'essor des produits agroalimentaires industriels), l'OMS a édicté des recommandations :

Chez les adultes, la consommation de sel ne devrait pas excéder 5 g/jour, l'équivalent d'une cuillère à café de sel.

Pour les bébés de 0 à 9 mois, il ne faut pas ajouter de sel à l'alimentation.

Entre 18 mois et 3 ans, l'apport en sel doit être inférieur à 2 g.

Le sel, un nutriment (trop ?) utile

Le sel, un nutriment (trop ?) utile

Comme toujours en nutrition, c'est la dose qui fait le poison. Car le sel est indispensable à l'organisme. Plus précisément, c'est le sodium (le sel de table est constitué de chlorure de sodium) qui joue un rôle crucial dans la physiologie des cellules. Il permet de maintenir et de réguler le liquide qui baigne les cellules, il participe à l'équilibre hydrique global et permet même la formation des messages nerveux dans les neurones. Ainsi, le liquide dans lequel baignent nos cellules contient à lui seul 95% du sodium de l'organisme.

Mais voilà, il n'est pas nécessaire d'en consommer beaucoup. Historiquement, l'alimentation humaine ne contenait pas de sel ajouté. Ce n'est qu'il y a 6000 ou 8000 ans, au moment du développement de l'agriculture et de l'élevage, que le sel a commencé à être utilisé pour conserver les denrées alimentaires.

L'organisme n'est donc pas habitué aux fortes doses de sel. On estime que 1,6 g de sodium par jour (soit 4 g de sel) suffit pour éviter toute carence à 97% de la population.

Hélas, le sel est un allié précieux de l'industrie agroalimentaire. Connue



comme le principal « exhausteur » de goût, il permet de faire ressortir les saveurs d'un plat, même insipide, en plus d'avoir des propriétés conservatrices connues de longue date. Et ce n'est pas tout : le sel joue un rôle dans la texture de certains aliments, et permet de retenir l'eau et donc, indirectement, d'augmenter le poids des denrées. Une manne pour l'industrie !

#### Trop de sel : la santé en jeu

Consommer trop de sel a une influence directe sur la pression artérielle. Les mécanismes ne sont pas complètement élucidés, mais on sait que le sel entraîne un resserrement des vaisseaux sanguins.

**Bilan ?** Comme le montrent de très nombreuses études et méta-analyses (synthèses d'études), un apport trop élevé en sel est corrélé à une augmentation de la pression artérielle. A

l'inverse, il est prouvé que diminuer la consommation en sel permet de réduire la pression artérielle.

Or, c'est un fait : une pression artérielle trop élevée est le facteur de risque principal des accidents cardiovasculaires (notamment cérébraux), de certaines maladies cardiaques (hypertrophie ventriculaire gauche, par exemple) mais aussi rénales. Et la liste est longue : le sel est aussi connu pour augmenter le risque d'obésité, de lithiase rénale, d'asthme et de cancer de l'estomac...

Dans quels produits se cache le sel ? Pas la peine d'être porté sur la salière pour consommer beaucoup de sel.

Celui-ci se cache dans de nombreux aliments de la vie quotidienne, sans pour autant se faire repérer... Ainsi, les aliments contenant le plus de sel sont :

- le pain et les produits céréaliers (biscottes, céréales de petit-déjeuner, biscuits, pâtisseries...)
- la viande et les produits dérivés (charcuterie surtout)
- toutes les soupes, sauces et autres condiments industriels
- les chips, les snacks et biscuits apéritif
- les plats préparés
- le fromage

A ces aliments consommés riches déjà en sel, les consommateurs ajoutent généralement 1 à 2 grammes de sel par jour en salant les plats et l'eau de cuisson.

Pour résumer, on estime que :  
75 à 80 % du sel consommé provient des produits transformés achetés (industrie agroalimentaire),  
15% de la salière de table,  
5 à 10% se trouvent dans les aliments à l'état naturel.

Réduire la consommation de sel ne pourra donc se faire qu'en collaboration avec l'industrie agroalimentaire.

Plusieurs programmes destinés à réduire progressivement les doses employées dans certains produits sont déjà en place, notamment en Europe

#### Produits riche en calcium

Réduire la dose de sel, surtout en cas d'hypertension  
Combattre l'hypertension artérielle

est primordial pour réduire la mortalité cardiovasculaire. C'est pourquoi l'OMS, avec de nombreux pays, appellent l'industrie agroalimentaire à réduire la teneur en sel des aliments. Il est aussi conseillé, pour tout le monde, de diminuer sa consommation d'aliments salés.

Que l'on soit hypertendu ou non, on gagne à réduire le sel. Des études ont montré qu'en abaissant de 6 g par jour sa consommation, la pression artérielle chutait :

de 7/4 mmHg chez les personnes hypertendues  
de 4/2 mmHg chez les personnes ayant une tension normale.

De quoi diminuer le risque d'accident vasculaire cérébral d'au moins 15%.

Les mmHg sont l'unité utilisée pour mesurer la pression artérielle. On estime que celle-ci doit être inférieure à 120/80, la première mesure étant la pression systolique (au moment où le cœur se contracte), la seconde la pression diastolique (lors du relâchement).

L'OMS estime qu'en réduisant de moitié les apports en sel (pour atteindre 5 g/jour), le nombre d'accidents vasculaires cérébraux diminuerait de 24%, et le nombre de maladies coronariennes (cardiaques) de 18% dans le monde.

Les personnes souffrant d'hypertension artérielle sont les premières à bénéficier d'une réduction des apports sodés (il est conseillé de se limiter à 5 à 6 g par jour, moins si possible).

Mais attention, la sensibilité au sel (c'est-à-dire la réponse de la pression artérielle au changement d'apport en sel) est variable selon les individus, et dépend de l'âge, de l'ethnie, du fait d'être en surpoids ou de souffrir de diabète de type 2.

Le PNNS, dans le cadre du plan global de lutte contre l'hypertension, recommande de réduire la consommation des aliments les plus riches en sel, et parallèlement d'augmenter l'apport en potassium. Les principaux aliments contenant du potassium sont les fruits, les boissons chaudes, les légumes, les pommes de terre, les viandes, les laits et les yaourts.

Sidi Moustapha Ould BELLALI  
bellalisedi@yahoo.fr

## Le moyen le plus simple pour prévenir l'arthrose

Qui n'a jamais entendu ses proches répéter sans cesse : « arrête de faire craquer tes doigts, tu vas avoir de l'arthrose » ? Et bien dorénavant, vous pourrez couper le sifflet à ces détracteurs car ce n'est que pure légende ! Contrairement aux idées reçues, l'arthrose ne provient pas de l'usure des cartilages. Voyons ensemble ce qu'est l'arthrose et comment l'éviter.

Qu'est-ce que l'arthrose ?

L'arthrose est la maladie articulaire la plus répandue, elle est à l'origine de douleurs chroniques qui peuvent devenir intenses. L'arthrose est une atteinte chronique des articulations, qui entraîne peu à peu la destruction du cartilage. Celui-ci commence par s'amincir jusqu'à parfois disparaître complètement. La destruction du cartilage est le résultat d'une inflammation chronique des chondrocytes, des cellules qui permettent au cartilage de se renouveler.

Le cartilage s'use et l'arthrose arrive mais comment éviter cette maladie ? Doit-on arrêter de faire des mouvements brusques ? Et bien non, au contraire !

La magie du corps humain opère à nouveau et le cartilage nous le prouve ! Contrairement à ce que la logique voudrait, le cartilage ne s'use pas à force du frottement qu'il opère sur les os mais c'est bien l'inverse qui se produit : plus le cartilage est stimulé, plus il dégage de la synovie (liquide organique visqueux qui lubrifie les articulations) qui nourrit le cartilage et le solidifie.

Comment éviter l'arthrose ?

On ne le dira jamais assez : manger, bouger !

Si vous voulez prévenir l'arthrose, vous devez avoir une activité physique régulière, ainsi la synovie sera productive et viendra nourrir vos cartilages.

La nourriture est aussi un facteur qui peut déclencher de l'arthrose. En fonction de ce que vous mangez, certains aliments auront un effet « poison » sur votre métabolisme et d'autres au contraire de « médicament ». Préférez donc une nourriture saine, riche en fruits et légumes qui vous apporteront les minéraux et vitamines nécessaires pour une bonne santé osseuse.

À noter que le surpoids augmente considérablement les risques de souffrir d'arthrose.

L'arthrose peut aussi être provoquée par la qualité de notre sang comme c'est le cas pour les maladies cardiovasculaires, selon le Dr Cheras. D'ailleurs certaines études épidémiologiques ont prouvé le lien entre ces 2 types de maladies.

Pour résumer, afin d'éviter l'arthrose, vous devez :

Manger sainement :

- Des fruits et légumes bien sûr, mais surtout des cerises, du gingembre, du saumon et du curcuma qui aident à lutter contre les douleurs liés à l'arthrose.

- Privilégiez la consommation d'ail et autres alliés (poireau, échalote, oignon, ciboulette...) qui jouent un rôle important dans la protection contre le développement de l'arthrose notamment au niveau de l'os de la hanche. Ces aliments améliorent la circulation dans les capillaires (vaisseaux sanguins les plus fins) et protègent donc de l'arthrose.

- Consommer des myrtilles et du Gingko Biloba très bénéfiques pour la microcirculation. Pratiquer une activité physique régulière est indispensable afin de garder une certaine mobilité des articulations douloureuses. Faire de l'exercice physique de manière régulière, comme la natation, le vélo ou la marche, favorise la synthèse du cartilage.

## MONDE

## 7e Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-arabe

## SAISSONS L'OPPORTUNITÉ DE LA CONSTRUCTION CONJOINTE DE «CEINTURE ET ROUTE» POUR FAIRE PROGRESSER LES RELATIONS DE COOPÉRATION STRATÉGIQUE SINO-ARABES

Wang Yi

*Le 12 mai se tiendra au Qatar la 7<sup>e</sup> Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-arabe, un rendez-vous important qui permettra à la Chine et aux pays arabes d'aborder les grandes stratégies de coopération en cette année du 60<sup>e</sup> anniversaire du début de leurs relations diplomatiques.*

Il y a deux ans, à la 6<sup>e</sup> Conférence ministérielle du Forum tenue à Beijing, le Président chinois Xi Jinping a proposé la construction commune par la Chine et les pays arabes de la « Ceinture économique de la Route de la Soie » et de la « Route de la Soie maritime du 21<sup>e</sup> siècle », ainsi que la mise en place d'un schéma de coopération « 1+2+3 ». Depuis, la coopération sino-arabe s'est intensifiée et a donné des fruits abondants grâce aux efforts conjugués des deux parties.

**La confiance politique mutuelle entre la Chine et les pays arabes s'est renforcée davantage.** La Chine soutient depuis toujours la quête par les pays arabes d'une voie de développement adaptée à leurs réalités nationales et le recouvrement de leurs droits légitimes, dont la création d'un État palestinien indépendant. Les pays arabes, quant à eux, apportent un soutien précieux à la Chine sur les questions touchant à ses intérêts vitaux et à ses préoccupations majeures. À présent, la Chine entretient des relations stratégiques avec huit pays arabes. Et parmi les membres fondateurs de la Banque asiatique d'Investissement pour les Infrastructures, sept sont pays arabes. Les mécanismes d'échanges de haut niveau et de renforcement de la confiance mutuelle entre la Chine et les pays arabes gagnent en maturité, offrant une plateforme politique solide à leur coopération multisectorielle et une garantie fondamentale pour le dynamisme des différents mécanismes du Forum sur la Coopération sino-arabe. Au début de cette année, le gouvernement chinois a publié pour la première fois un document sur sa politique arabe, qui est un important programme-cadre et guide d'action pour le développement des relations sino-arabes.

**La coopération mutuellement avantageuse entre la Chine et les pays arabes s'est consolidée davantage.** Actuellement, le monde

arabe est le principal partenaire énergétique de la Chine et représente pour elle l'un des premiers marchés du BTP et de l'investissement. La Chine, sur le plan commercial, est le 2<sup>e</sup> partenaire du monde arabe et le premier partenaire de dix pays arabes.

Au cours des deux dernières années, la Chine et les pays arabes ont conclu près de 50 milliards de dollars US de contrats dans le secteur du BTP, créé deux fonds d'investissement communs et lancé des projets structurants dans les domaines des capacités de production industrielle, du raffinage du pétrole et des infrastructures portuaires. D'importants progrès ont été réalisés dans les négociations sur la zone de libre-échange entre la Chine et le Conseil de Coopération du Golfe, avec l'aboutissement pour l'essentiel des négociations substantielles sur le commerce des marchandises et l'engagement commun de conclure l'accord de libre-échange avant la fin de l'année. À ces réalisations s'ajoutent l'inauguration du Centre de transfert de technologies si no-arabe, la conclusion de l'accord de coopération sur l'installation du système de navigation satellitaire Beidou, et l'achèvement de la préparation de la mise en place du Centre de formation arabe sur l'utilisation pacifique d'énergie nucléaire et du Centre de formation sino-arabe sur les énergies propres. Tout cela, ayant considérablement enrichi la coopération « 1+2+3 » et contribué à l'approfondissement et à l'élargissement de la coopération pragmatique sino-arabe, jouera un important rôle d'exemple dans l'approfondissement de la convergence d'intérêts dans le cadre de « Ceinture et Route ».

**L'inspiration mutuelle entre les civilisations chinoise et arabe s'est approfondie davantage.** Dotés chacun d'une culture ancienne, la Chine et les pays arabes rejettent tous l'idée de la supériorité d'une culture sur une autre et la thèse du choc des civilisations, et préconisent la diversité des civilisations. Les multiples mécanismes établis dans le cadre du Forum sur la Coopération sino-arabe, comme le Séminaire sur les relations sino-arabes et Dialogue entre les civilisations, la Conférence d'amitié sino-arabe et les festivals artistiques croisés, jouent un rôle moteur dans le développement vigoureux des échanges humains et culturels entre la Chine et les pays arabes. Les échanges entre les partis politiques et les jeunes des deux côtés, ainsi qu'en matière touristique et éducative s'avèrent dynamiques et l'application des plans de coopération de moyen et long terme progresse à pas solides dans les domaines de la culture, de la presse et de la formation. Jusqu'à présent, onze Instituts Confucius et cinq Classes Confucius ont été créés dans neuf pays arabes, et onze pays arabes ont ob-

tenu le statut de destination touristique autorisée pour les groupes de touristes chinois. Avec 183 vols qui relient chaque semaine la Chine et les pays arabes, le nombre de déplacements dans les deux sens s'élève à 1,02 million par an. Par ailleurs, en 2014 et 2015, dans le cadre des Années de l'amitié sino-arabe, ont été organisées un grand nombre d'activités d'échange.

À l'heure actuelle, notre monde continue à connaître des changements profonds et complexes. La multipolarisation du monde et la globalisation économique s'affirment davantage. Dans ce contexte, le peuple chinois s'emploie à parachever la construction sur tous les plans d'une société d'aisance moyenne et à réaliser le rêve chinois du grand renouveau national. En 2015, la Chine a enregistré une croissance moyennement élevée de 6,9% et contribué à plus de 30% à la croissance mondiale, jouant ainsi un rôle moteur majeur pour le développement du monde. Les peuples arabes travaillent d'arrache-pied pour réaliser leur rêve de la paix, de la stabilité et du développement. En quête d'une vie meilleure, les pays de la région ont engagé des efforts de réforme et obtenu des résultats encourageants. La Chine et les pays arabes sont plus que jamais unis par les mêmes missions et aspirations de développement.

En janvier dernier, lors d'une visite dans des pays arabes, le Président Xi Jinping s'est adressé au monde arabe au siège de la Ligue arabe. Il a, à cette occasion, présenté les concepts de développement de la coopération sino-arabe, annoncé une série d'initiatives de coopération importantes et tracé un plan ambitieux pour l'avenir des relations sino-arabes.

Les deux parties ont à saisir les opportunités offertes par la mise en œuvre des acquis de cette visite pour réunir les consensus, se concentrer sur l'action, améliorer sans cesse la planification globale du Forum sur la Coopération sino-arabe et mener à bien la construction de « Ceinture et Route » dans la région arabe, afin de créer plus de synergies entre le renouveau de la Chine et celui des pays arabes.

**- Renforcer la communication et la coordination en faveur de la paix et de la stabilité.** Un environnement régional pacifique et harmonieux est indispensable à la construction de « Ceinture et Route », qui donnera en retour une forte impulsion à l'édification de la paix régionale. La Chine continuera à participer de façon constructive aux affaires de la région et à favoriser le dialogue pour trouver le plus grand commun diviseur des préoccupations des différentes parties. Elle prendra une part active aux processus de règlement politique de la question syrienne et d'autres dossiers d'actualité au Moyen-Orient, et

soutiendra les efforts de médiation des Nations Unies et un dialogue inclusif, en vue d'accélérer la reconstruction politique et économique. Elle fournira davantage de produits publics pour aider effectivement les pays arabes à renforcer leur capacité de maintien de la stabilité et à favoriser la paix et la stabilité au Moyen-Orient. La Chine entend maintenir la communication et la coordination avec la partie arabe et souhaite que les deux parties se témoignent mutuellement respect quant aux intérêts majeurs et aux préoccupations vitales de part et d'autre sur les grands dossiers internationaux et se prêtent mutuellement soutien quant aux revendications légitimes et aux positions raisonnables de l'une comme de l'autre, de sorte à défendre résolument la justice et l'équité internationales, ainsi que les intérêts communs des pays en développement.

**- Créer des synergies entre les stratégies de développement et approfondir la coopération pragmatique.** Aujourd'hui, la Chine et les pays arabes se trouvent tous dans une période cruciale de leur développement.

Le gouvernement chinois a avancé dans le XIII<sup>e</sup> Plan quinquennal pour le développement économique et social le concept du développement innovant, coordonné, vert, ouvert et partagé. La Chine est prête à travailler ensemble avec les pays arabes, en s'appuyant sur le projet « Ceinture et Route » qui est une plateforme ouverte, pragmatique et permanente, pour promouvoir un nouveau modèle de coopération dit « hydrocarbures+ », accélérer la facilitation des investissements et l'application industrielle des hautes et nouvelles technologies et promouvoir la construction des parcs industriels prioritaires. Dans sa coopération industrielle sincère et désintéressée avec les pays arabes, la Chine veut associer effectivement ses capacités de production compétitives aux ressources humaines des pays partenaires, les aider à mettre en place les industries dont ils ont le plus besoin comme l'acier, les métaux non-ferreux, les matériaux de construction, le verre, l'automobile et les centrales électriques et accompagner les pays arabes dans la quête d'une nouvelle voie d'industrialisation verte, peu coûteuse et au service du peuple, ce afin que la coopération sino-arabe bénéficie davantage aux peuples des deux parties et

favorise un développement partagé.

**- Multiplier les échanges culturels et humains pour rapprocher les peuples.** « Les relations interétatiques sont portées par les liens d'amitié entre peuples. » Les échanges culturels et humains sont la base de l'amitié traditionnelle sino-arabe et un pilier important du projet « Ceinture et Route ». Les

deux parties continueront à travailler, en s'appuyant sur le Forum sur la Coopération sino-arabe, à intensifier les échanges culturels et humains, notamment à élargir les échanges et la coopération dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la santé, des sciences et technologies, du tourisme, de la jeunesse, des médias, de l'audiovisuel et de la formation, afin de renforcer davantage la connaissance mutuelle et l'amitié et de créer des ponts de communication entre les peuples chinois et arabes, et de contribuer ensemble au progrès de la civilisation humaine.

**- Favoriser le dialogue et l'inspiration mutuelle des civilisations.**

Le projet « Ceinture et Route » mène au bénéfice mutuel, au gagnant-gagnant, et surtout à l'interaction et à l'enrichissement mutuel entre les civilisations.

La Chine continuera à apporter son soutien indéfectible aux pays arabes dans leurs efforts pour préserver leurs cultures et traditions, résoudre les conflits interconfessionnels, faire tomber les clivages ethniques et contrer la diffusion des idées extrémistes et elle s'oppose à toute discrimination et tout préjugé à l'égard d'une nation ou religion particulière. Nous travaillerons à intensifier le dialogue entre les civilisations chinoise et arabe, à promouvoir l'esprit de tolérance, à mettre en commun les expériences en matière d'harmonie religieuse et de déradicalisation, à prévenir la montée des forces et des idées extrémistes et à faire rayonner les cultures traditionnelles chinoise et arabe qui représentent une source d'impulsion durable pour le développement et la prospérité de la Chine et des pays arabes.

Il y a 2 000 ans, les peuples chinois et arabes ont écrit une histoire magnifique d'échanges et d'amitié sur la Route de la Soie. Aujourd'hui, les nouvelles Routes de la Soie terrestre et maritime se croisent dans la région des pays arabes et relient les deux extrémités du continent asiatique.

Une nouvelle ère s'ouvre pour la coopération sino-arabe tous azimuts. La Chine est prête à travailler ensemble avec les pays arabes, dans le cadre de la construction de « Ceinture et Route », pour développer les infrastructures d'interconnexion, favoriser les synergies entre les stratégies de développement, promouvoir l'enrichissement mutuel entre les cultures et civilisations ~ agrandir sans cesse le « gâteau » de la coopération mutuellement bénéfique et créer de vastes plates-formes pour la réalisation du rêve chinois et le renouveau des pays arabes.

Saisissons l'opportunité offerte par la construction de « Ceinture et Route » pour perpétuer l'amitié traditionnelle et l'esprit du bénéfice mutuel et du gagnant-gagnant, et faire progresser les relations de coopération stratégique sino-arabes.

**ANNONCES**

**Ministère de l'Economie et des Finances  
Direction Générale des Politiques et Stratégies de Développement  
Projet Régional pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique(SWEDD)**

**Avis d'appel à candidatures****I- Contexte**

La République Islamique de Mauritanie a obtenu un don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer les coûts du Projet régional pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : recrutement d'un spécialiste en Suivi & Evaluation « Consultant » pour le Projet.

**II- Mandat du Spécialiste en S & E**

Sous l'autorité du Coordinateur du Projet, le Spécialiste Suivi-Evaluation du Projet a pour mission de coordonner le système de Suivi-Evaluation (S&E) performant, d'une part, de planifier, suivre et évaluer toutes les activités du projet aux plans des réalisations physiques, budgétaires et financières, d'autre part. Il doit fournir à tous les responsables à tous les niveaux les informations pertinentes et analysées sur lesquelles seront basées les prises de décisions de ces responsables, aussi bien stratégiques que de gestion de tout le Projet.

Le Spécialiste en Suivi-Evaluation exécute son mandat en collaboration étroite avec les autres responsables et spécialistes du MEF et de l'unité de gestion du projet (UGP) et en liaison avec les structures bénéficiaires et les autres partenaires au développement.

**III- Principales responsabilités**

Les principales responsabilités du Spécialiste en Suivi-Evaluation sont les suivantes :

**1-** Faciliter l'appropriation des objectifs et du cadre de résultats du projet par les différents acteurs ;

**2-** Permettre à tous les acteurs et au Coordinateur de suivre toutes les activités de toutes les composantes du projet, y compris les plans d'action de chaque composante, sur la base d'objectifs et quantifiés (objectifs et indicateurs de réalisation physique et financière) ;

**3-** Suivre les indicateurs de performance du projet, mettre à jour de façon régulière le cadre de résultats du Projet et produire les rapports de suivi permettant aux partenaires nationaux et aux partenaires externes, notamment l'IDA de suivre les progrès et les performances du Projet ;

**4-** Préparer et coordonner sous la supervision du Coordinateur toutes les missions d'évaluation du Projet, notamment les missions d'audit technique, de supervision, de revue à mi-parcours, rapport d'achèvement, évaluation d'impact, le cas échéant, etc. du Projet;

**5-** Travailler avec les autres structures s'investissant dans le suivi-évaluation du système et les autres partenaires au développement pour harmoniser les approches de Suivi-Evaluation ;

**6-** D'exécuter toutes autres tâches qui lui seront confiées par le Coordinateur du projet.

**IV- Principales tâches**

Mise en œuvre du système de S&E

- Suivre et évaluer toutes les activités du Projet ;
- S'assurer que la liste des indicateurs de performance du projet est maîtrisée par les différents partenaires par l'information et les formations nécessaires ;

- Développer et produire, en coordination avec les partenaires du Projet, les outils pour suivre et évaluer, durant toute la période du projet et à tous les niveaux, les interventions et activités du Projet.

- Renforcer les capacités du personnel du Projet de l'Administration du MEF, des partenaires du projet à tous les niveaux à participer et à diriger, au besoin, le suivi et l'évaluation des activités du projet, et l'utilisation des données pour la prise de décisions programmatiques ;

- Former les partenaires chargés de la coordination et l'exécution sur les principes et procédures à suivre, et les assister dans la réalisation des activités et des rapports de S&E ;

- Coordonner l'élaboration du plan de travail annuel conformément aux orientations définies par le Gouvernement de la Mauritanie à travers le MEF et la Banque Mondiale ;

- Coordonner les activités de supervision et de recherche pour suivre la progression du programme ;

- Suivre et rendre compte de façon régulière de l'évolution du Projet et suggérer éventuellement des recommandations d'amélioration ;

- Superviser les activités de tous les partenaires du Projet jusqu'au niveau périphérique.

**Exploitation des données du S&E**

- Evaluer le niveau, l'entendue et l'impact des interventions des activités du Projet.

- Alerter le Coordinateur sur les écarts entre les performances effectives et celles figurant dans les indicateurs faisant l'objet d'accords avec les partenaires au développement, notamment la Banque Mondiale.

- Collaborer avec les autres membres de l'équipe de l'Unité de Gestion du Projet.

**Rapport de S&E**

- Préparer les rapports mensuels, trimestriels, semestriels et annuels sur l'avancement du Projet ;

- Assister le Coordinateur dans la préparation des rapports pour les missions de supervision notamment le suivi des indicateurs de performance du projet,

- Entreprendre, sous l'autorité du Coordinateur, toute initiative en relation avec le Suivi et Evaluation, susceptible de promouvoir l'efficacité et la bonne exécution du projet.

**QUALIFICATIONS**

Le Spécialiste S&E devra avoir :

- Un diplôme de niveau BAC+5 en sciences sociales ou équivalent

- Une expérience prouvée d'au moins cinq (5) ans dans le domaine du suivi évaluation des projets de développement ;

- Une compréhension des problèmes de population.

- Une familiarisation avec les procédures et pratiques de la Banque Mondiale et/ou des partenaires techniques et financiers.

- Une connaissance pratique en gestion des projets y compris une capacité de fournir des conseils et guides stratégiques, développer des plans et programmes de travail, de gérer le budget et les dépenses d'un projet.

- Une connaissance pratique des outils informatiques en particulier les logiciels courants (Word, Excel et Power Point) ;

- Avoir une bonne maîtrise du Français. La connaissance de l'Arabe et/ou de l'Anglais est un atout.

**DUREE DU MANDANT**

Le poste est prévu pour une durée du Projet (3 ans), avec un contrat d'une année renouvelable.

L'Unité d'Exécution du Projet invite les consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir un CV présentant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Un consultant sera sélectionné conformément aux procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, version janvier 2011, révisée en Juillet 2014.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse, ci-dessus, du lundi au jeudi de 9H à 15H et le vendredi de 9H à 11H.

Ministère de l'Economie et des Finances  
Direction Générale des Politiques et Stratégies de Développement

Unité d'Exécution du Projet- BP 238 Nouakchott  
Mauritanie, Tél : +222 45 25 76 70 ZRC 0447  
ILOT C

**Courriels:**

**mmeyih2005@yahoo.fr;**

**hmeid61@gmail.com; lyzakaria@yahoo.fr**

Les dossiers de candidatures doivent être déposés, sous plis fermés, à l'adresse ci-dessus au plus tard le Mercredi 06 Juin à 16 h 00 TU.

**Le Coordinateur Technique du Projet  
SWEDD**

**Mohamed Malainine EYIH**

**ANNONCES**

**SOMELEC**  
C.C.M

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

La Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC) lance un appel d'offres national pour les Sociétés d'Assurances agréées en Mauritanie afin de souscrire pour une année (du 31 mai 2016 au 31 mai 2017) une assurance couvrant l'exploitation de son parc automobile et tout son matériel roulant : Véhicules de tous poids et engins.

Le financement est assuré sur le budget de la SOMELEC de l'exercice 2016. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Cellule des Marchés au siège de la Direction Générale Tél: 36 35 72 14 contre le paiement d'un montant non remboursable de 100 000 UM dans l'un des comptes en banques de la SOMELEC.

Votre offre doit être envoyée à l'adresse ci-après :

Monsieur le Président de la Commission des Marchés d'Exploitation de la SOMELEC, 47 Avenue de l'Indépendance BP 355 Nouakchott – Mauritanie  
Tél : 45 25 67 83, Fax : 45 25 39 95 ou 45 29 03 89.

Et porter la mention « Appel d'offres pour la sélection d'une compagnie pour lui confier l'assurance annuelle de son parc automobile ».

La date limite de remise des offres est fixée au lundi 23/05/2016 à 12 heures TU.

Toute offre parvenue après ces date et heure sera rejetée.

Les plis seront ouverts aussitôt en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture à l'adresse ci-après :

Siège SOMELEC – Tél 222 45 25 67 83 – Fax : 45 25 39 95, 47 avenue de l'Indépendance

La validité des offres doit être de 60 jours à compter de la date d'ouverture. L'offre doit être couverte par une caution bancaire de soumission égale à 500 000UM valides pendant une période de 90 jours à compter de la date d'ouverture.

**Le Président de la Commission d'Exploitation**  
**Moctar Ould MOHAMED**

**MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE  
ET DES MINES**

-----

**SOCIETE MAURITANIE D'ELECTRICITE  
(SOMELEC)**

**Projet de Réalisation de Lignes 90 et 33 kV et des Postes Associés:**  
- Lot 1 : Ligne 90 kV entre Boghé et Aleg et les Postes Associés ;  
- Lot 2 : Ligne 33 kV entre Aleg -Boutilimit et Aleg -Sangravé et les postes associés.

**AVIS DE REPORT**

Il est porté à la connaissance des entreprises ayant acheté le DAO relatif au projet cité plus haut et effectué la visite des lieux que la date de remise et d'ouverture des Offres, initialement prévue le 16/05/2016 à 10 Heures TU, est reportée au Mardi 31/05/2016 à 10 Heures TU.

**LE DIRECTEUR GENERAL**  
**MOHAMED SALEM OULD AHMED**

**Ministère de l'Elevage**

*Direction du Développement des Filières Animales*

**Avis d'Appel d'Offres**

**DAON N° 15 /CPMP/SR/DDFA/ME/2016**

1. Le Ministère de l'Elevage a obtenu, dans le cadre de son budget 2016, des fonds, pour la Construction d'une ferme pilote d'insémination artificielle au Guidimakha.

2. Le Ministère de l'Elevage sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants: la Construction d'une ferme pilote d'insémination artificielle au Guidimakha.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'appel d'offres auprès de la Commission de Passation des Marchés Publics du Secteur Rural ou du service marchés du Ministère de l'Elevage Nouakchott, Mauritanie, Tél: 45 297679, Fax: 45 24 12 36, ou sur le site internet du ministère ME [www.me.gov.mr](http://www.me.gov.mr), [www.cpmpsr.com](http://www.cpmpsr.com)

4. Les exigences en matière de qualifications sont: L'Expérience technique et la capacité financière. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées disponible sur site du ME : [www.me.gov.mr](http://www.me.gov.mr), [www.cpmpsr.com](http://www.cpmpsr.com).

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet au service des marchés du ME contre un paiement, non remboursable, au Trésor Public exclusivement d'un montant de 20 000 UM.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après: Commission de Passation des Marchés Publics du Secteur Rural, avenue Moctar O. Daddah, Immeuble Mouna 2ème étage au plus tard le 21 juin 2016 à 10 h TU. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en séance de la CPMP/SR à l'adresse ci-dessus, 21 juin 2016 à 10 h TU.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, d'un montant de 1 000.000 UM. La garantie de soumission demeurera valide pour une durée de 120 jours à compter de la date limite de dépôt de soumission.

8. Le délai d'exécution des travaux est de: Cinq (5) mois

Nouakchott, le

**Le Secrétaire Général**

**AVIS**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de construction de barrages en terre munis d'ouvrages de sécurité, l'Agence Nationale TADAMOUN envisage la réhabilitation du barrage de Touejila, moughataa de Barkeol, wilaya de l'Assaba.

L'Agence Nationale TADAMOUN sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation de ce barrage.

Le dossier technique peut être consulté ou retiré gratuitement auprès des Services compétents de l'Agence Nationale TADAMOUN pour la Lutte contre les Séquelles de l'Esclavage, l'Insertion et la Lutte contre la Pauvreté à l'adresse: **Ilot C, lot 420 Teveragh Zeïna, Tél. : 45 24 38 88/ 45 24 38 99, Fax: 45 24 39 11, <http://www.tadamoun.mr>**

Les travaux de construction envisagés sont constitués d'un seul et unique lot.

Le délai d'exécution est de trois (3) mois.

Les offres devront être remises au plus tard le 20 mai 2016 à 11 heures à l'adresse suivante: **L'Agence Nationale Tadamoun pour la Lutte contre les Séquelles de l'Esclavage, l'Insertion et la Lutte contre la Pauvreté (TADAMOUN) Ilot C, lot 420 Teveragh Zeïna, Tél. :45 24 38 88/45 24 38 99, Fax: 52439 11, <http://www.tadamoun.mr> - Mauritanie.**

L'ouverture se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister le 24 mai 2016 à 10 heures dans les locaux de l'Agence TADAMOUN.

Nouakchott, le 12 mai 2016

**Le Directeur Général**  
**Me Hamdi Ould Mahjoub**

# ANNONCES



**Ministère de l'Economie et des Finances  
DI RECTION DES PROJETS EDUCATION - FORMATION  
Commission Spéciale de Passation de Marchés Publics**

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le Lundi Neuf Mai à Dix heures TU, la Commission de Passations des Marchés de la DPEF, sous la présidence de Mr Ahrnedou Ould Dahah, son président par intérim, a procédé à l'ouverture des offres reçues dans le cadre de l'appel d'offres en deux temps N°173/DPEF/PNDSE/15, relatif au marché dont les caractéristiques sont les suivantes:

Prestations objet du marché: **LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION et DE GESTION DE L'EDUCATION (SIGE).**

Nombre de lots: **01 (Un).**

Mode de passation: **Appel d'Offres International**

Date limite fixée pour la remise des plis: **Lundi 09 mai 2016 à 10 heures TU,**

Nombre de plis reçus: **10**

Cette séance s'est déroulée en présence de 12 ( douze) représentants des candidats.

Après avoir vérifié que des plis reçus correspondent à ceux inscrits au registre spécial, la commission a fait les constats suivants:

- La commission n'a pas ouvert le pli reçu du GPT PRO-INVEST/BUMEC-RIM, enregistré 9 mn après l'heure fixée pour la remise des offres.

Nombre de plis ouverts: **09**

- La Commission a donc procédé à l'ouverture des 9 (neuf) offres et elle a lu à haute voix les informations consignées dans le tableau qui suit:

N°	Soumissionnaire	Groupement	Caution	Formulaire de Offre	Pour les entreprises nationales					Pour les entreprises étrangères	
					Impôts	Trésor	RCM	Travail	CNSS	Attestation de non faillite	Registre du commerce
2	NXX AFRIQUE - Tunisie	non	REA	OUI						oui	oui
2	MIM GROUP - MAROC	non	SGM	OUI						oui	oui
3	CDI - RIM	oui	NBM	A compléter	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
4	ST21 - TUNISIE/TMI	oui	BUMCI	OUI						oui	oui
5	Gp CSP-ADIAS-BEMC - RIM	oui	BUMEC	OUI	oui	oui	oui	oui	non	oui	oui
6	SENERGY INTERNATIONAL SYSTEMS - I.S.A	non	NBM	OUI						oui	oui
7	SIGA - TUNISIE/RCS - RIM	oui	BIAT	OUI						oui	oui
8	SIMAC - TUNISIE	non	BUMCI	OUI						oui	oui
9	INVOLOG, SARL - RIM/PROFIT - TUNISIE	OUI	BUMCI	OUI	oui	oui	oui	oui	oui	non	non

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 13 H 40 mn, le jour, mois et an que dessus.

Ont signé :

AHMEDOU OULD DAHAH	
MOHAMED VALL OULD DICKEH	
ABDERRAHIM OULD AHMED SALEM	
CHEIKH OULD EL GHAOUTH	
ABDELLAHI OULD BEBAHA	
ISMALA BA	

## Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM)

### AVIS DE CONVOCATION

Les Actionnaires de la Société Nationale Industrielle et Minière (SN IM) sont convoqués pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires prévue le Lundi 23 Mai 2016 à 10 heures dans les bureaux de la SNIM à Nouakchott.

Ils auront à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Nomination d'Administrateurs
- 2) Rapport du Conseil d'Administration à l'AGO 2015
- 3) Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Consolidés pour l'exercice 2015
- 4) Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Sociaux pour l'exercice 2015
- 5) Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2015
- 6) Approbation des Etats financiers et affectation du résultat pour l'exercice 2015
- 7) Nomination de commissaires aux comptes
- 8) Quitus aux administrateurs.

## Communauté urbaine de Nouakchott

### Communiqué

La Communauté urbaine de Nouakchott convoque les employés dont les noms suivent, en position d'abandon de poste, de regagner leurs lieux de travail dans les 72 heures qui suivent la diffusion du présent communiqué qui tient lieu de mise en demeure.

Passé ce délai, les intéressés seront considérés comme démissionnaires conformément à la réglementation en vigueur.

Il s'agit de :

- Mamadou Samba Lo
- Abdel Wadoud Ould Maouloud
- Mohaled Salem Ould Sid'Ahmed
- Ahmed Ould Hacén.

**Le secrétaire général de la Communauté urbaine de Nouakchott  
M. Gaye Elhadj**

**ANNONCES**

**Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille  
( MASEF)  
Budget: 2016**

**AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES**

1. La Direction des Personnes Handicapées, agissant au nom et pour le compte du Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille, exécute, au titre de l'année 2016, dans le cadre du Budget d'investissement, un programme de passation de marchés publics.

2. Les acquisitions, par voie d'appels d'offres concernent les domaines suivants: .

**• Fournitures:**

Fourniture d'aides techniques pour personnes handicapées~.

3. Les avis spécifiques de passation de marché seront publiés, à partir de 20/05/2016, dans le journal Horizons, le

bulletin officiel des marchés publics et le site de la CPMSS.

4. Les marchés seront passés conformément aux dispositions de la loi n° 2010-044 du 22/07/2010 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application.

5. Les soumissionnaires potentiels: fournisseurs de biens & d'équipements, qualifiés et satisfaisant aux critères d'éligibilité, sont priés de manifester leur intérêt au MASEF en envoyant, au plus tard le 20/05/2016 à 12h 00 locales, à l'adresse suivante, leurs dossiers de candidature comportant leurs références pour des travaux, fournitures/équipement, ou prestations de services de nature, taille et /ou

complexe similaires:

**Direction des Personnes Handicapées du Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille**

**Tel: 00 222 525 80 18**

**Fax: 002225257156**

6. Toute demande de renseignement complémentaire devra être envoyée à l'adresse susmentionnée.

**Le secrétaire Général du Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille,**

**PLAN PREVISIONNEL DE PASSATION DES MARCHES CONSOLIDE pour l'année 2016**

Réalisations envisagées	Sources de Financement	Type de Marché	Mode de passation	Date prévue pour lancement procédure sélection	Date prévue pour attribution contrat	Date prévue pour démarrage prestations	Date prévue pour achèvement prestations
<b>Service maître d'œuvre : MASEF</b>							
Fourniture d'aides techniques pour personnes handicapées	Budget d'Etat	Fournitures	ADN	20/05/2016	10/07/2016	25/07/2016	25/09/2016

**Le Président de la Commission des Marchés Publics des Secteurs Sociaux  
Abderahmane OULD MOHAMED SIDINE**

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
pour un cabinet pour l'étude des filières porteuses**

**PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE POUR LA PROMOTION D'UNE CROISSANCE INCLUSIVE  
(PAGOCI)**

**Référence de l'Accord de financement: N° 2100155028618**

**N° d'Identification du Projet: P-MR-KOO-014**

1. Le Gouvernement mauritanien a reçu un don du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance pour la promotion d'une Croissance Inclusive (PAGOCI) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées, au titre de ce don, pour financer le contrat d'un « cabinet pour la réalisation d'une étude sur les filières porteuses».

2. Les services prévus au titre de ce contrat sur une durée de huit (8) mois (Juillet 2016 à février 2017) auprès de la Direction Générale de la Promotion du Secteur Privé (DGSPS) comprennent les prestations nécessaires à l'atteinte des objectifs suivants:

- Répondre à la demande nationale et limiter la dépendance de l'importation du poulet,
- Contribuer à l'amélioration des revenus d'un nombre important d'acteurs;
- Augmenter la production du secteur avicole et de l'aliment de volaille,
- Mettre en exergue les contraintes et les obstacles qui entravent le développement du secteur avicole;
- Améliorer la production de l'élevage avicole en général, et celui de poulet en particulier;
- Améliorer l'approvisionnement des éleveurs en poussins et par conséquent, réduire les charges engendrées par le transport et réduire les taux de mor-

talité des poussins;

- Créer une valeur ajoutée au profit des éleveurs locaux;
- Assurer l'indépendance alimentaire de l'approvisionnement extérieur et ouvrir pour le secteur privé de larges perspectives et des opportunités d'investissements dans le secteur ;
- Participer à la Création de l'emploi.

3. La Direction Générale des Investissements Publics et de la Coopération Economique (DGIPCE) auprès du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, édition en date de Mai 2008 - révi-

sée en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: **PAGOCI MEF BP : 238 Nouakchott-Mauritanie Tel: 22245243882 - Fax: 22245253335 ou par courriel : aysylla@yahoo.fr de 9 à 17 heures du lundi au jeudi et de 8 à 12 heures le vendredi.**

6. Les expressions d'intérêt, qui se feront en Français, doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 3 Juin 2016 à 12 heures TU et porter expressément la mention « cabinet pour la réalisation d'une étude sur les filières porteuses».

**«A Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés des Secteurs de l'Economie et des Finances; BP : 5193 Nouakchott, Mauritanie**

**Tel: 222 45 29 41 88 Fax: 222 45 29 73 04**

**E-mail: contact@cmsef.mr**

**Le Coordonnateur du PAGOCI**

**Abass SYLLA**

## Coupes interclubs

### Des phases de groupes avec 16 clubs dès 2017



A partir de l'année prochaine, la Ligue des champions et la Coupe des Confédérations connaîtront une nouvelle réforme majeure. Désormais seize (16) clubs réparties en quatre groupes de quatre seront admis en phases de groupes au lieu de 8 comme en ce moment. C'est l'une des annonces fortes faites par le président de la Confédération Africaine de Football, Issa Hayatou, dans son allocution lors de la 38e Assemblée générale ordinaire de la CAF tenue ce jour à Mexico City au Mexique.

C'était en présence du président de la FIFA, Gianni Infantino, qui assistait en cette qualité pour la première fois aux assises. Ce dernier était accompagné de Samuel Eto'o Fils, Luis Figo, Zvonimir Boban, des légendes du football invitées par la FIFA pour un match de gala au stade Aztèque de Mexico. Issa Hayatou a également levé un

pan de voile sur le processus de réformes à la CAF. Processus naturellement induit par celui en cours à la Fifa et qui est rendu à sa phase d'implémentation. La mise sur pied, la composition et la feuille de route d'un groupe de travail sur les réformes à CAF ont été révélées aux délégués représentants les 54 associations membres.

Ce groupe de travail qui comprend et que préside Mohamed Raouraoua, membre du Comité Exécutif de la CAF, devra rendre ses conclusions au mois de septembre prochain. Celles-ci seront soumises à la sanction du Comité Exécutif et de l'Assemblée générale. A cet effet, une Assemblée générale extraordinaire est prévue au Caire en Egypte le 29 septembre 2016 afin de procéder à l'adoption des dites réformes.

Dans son adresse, le président de la CAF a également revisité les faits saillants de l'actualité du football

africain depuis la dernière assemblée générale, il y a un peu plus d'un an. Il a mis une emphase sur les performances remarquables des sélections africaines en Coupe du Monde U20 et U17. "... il apparaît clairement qu'une meilleure représentativité de notre continent en Coupe du Monde à ces niveaux-là, ne serait que justice. La constance des performances des sélections africaines dans ces compétitions de catégorie d'âge milite largement pour cela", a lancé Issa Hayatou, qui a par ailleurs martelé son engagement à continuer à s'investir "sans faiblesse aucune pour la préservation et le respect des piliers" qui fondent la CAF à savoir : unité et solidarité.

Comme toute session ordinaire de l'Assemblée Générale, la 38e a permis de se faire une idée de la santé financière de la CAF, dont les fonds propres au 30 juin 2015 sont de 126.559.000\$.

## Afrique football

### Le grand espoir Ousmane Dembélé file à Dortmund

L'ailier du Stade Rennais, Ousmane Dembélé, meilleur espoir du Championnat de France cette saison, s'est engagé pour cinq ans avec le Borussia Dortmund, en Allemagne.

L'international Espoirs français Ousmane Dembélé, âgé de 18 ans, va poursuivre son début de carrière fulgurant au Borussia Dortmund. Le club allemand a annoncé ce 12 mai 2016 que le garçon élu meilleur jeune joueur du Championnat de France (Ligue 1) s'était engagé pour les cinq prochaines années.

Ousmane Dembélé, dont la mère est mauritanienne, a en effet réalisé une superbe saison en Ligue 1 avec le Stade Rennais. Ses 12 buts et 5 passes décisives en 25 matches ont attiré bien des convoitises. Mais le Borussia, deuxième du

munié. Il s'est tout de suite fait remarquer grâce à ses qualités techniques supérieures ».

#### « Que du respect » pour Ousmane Dembélé

Son talent saute également aux yeux de Michael Zorc, le directeur sportif du Borussia Dortmund : « Ousmane peut quasiment jouer à tous les postes en attaque. Il est fort en un contre un, il est adroit des deux pieds, il est bon dans ses feintes et ses dribbles, il est rapide et dangereux face au but. » Il ajoute : « Je n'éprouve que du respect, lorsque je vois les offres de grands clubs de toute l'Europe qu'Ousmane a repoussé et la manière avec laquelle il est resté ferme dans son souhait de rejoindre le BVB pour une si longue



Championnat allemand, a trouvé un terrain d'entente avec l'attaquant et Rennes. « Ousmane Dembélé est arrivé en 2010 au centre de formation du Stade Rennais F.C. en provenance d'Evreux, à l'âge de 13 ans, rappelle le club breton dans un com-

mandement. » Les deux clubs n'ont pas souhaité révéler le montant du transfert. A Dortmund, Ousmane Dembélé devrait jouer aux côtés du Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang, Joueur africain de l'année 2015.

## JO-2020

### Soupçons de corruption renforcés dans l'attribution

Des virements suspects vers un fils de l'ancien patron de l'athlétisme mondial Lamine Diack sèment un lourd soupçon sur la victoire de Tokyo pour organiser les JO-2020 et sont au centre d'une enquête pour corruption confiée à des juges d'instruction à Paris.

"Le 24 décembre 2015, le parquet national financier (PNF) a ouvert une information judiciaire" confiée à trois juges d'instruction, notamment pour corruption, blanchiment aggravé, participation à une association de malfaiteurs, a annoncé jeudi le PNF dans un communiqué.

But de l'enquête: "Vérifier si des faits de corruption et de blanchiment auraient été commis à l'occasion du processus de désignation de la ville organisatrice des jeux Olympiques 2020", a-t-il expliqué.

L'existence d'investigations sur les JO de Tokyo était connue, mais le parquet a également confirmé les révélations du quotidien britannique The Guardian sur des flux financiers suspects venant accréditer les soupçons de corruption.

Les interrogations portent sur deux "mouvements financiers qui seraient intervenus aux mois de juillet et

d'octobre 2013, représentant un montant total de 2,8 millions de dollars singapouriens (NDLR: 1,8 million d'euros au taux actuel), sous le libellé +Tokyo 2020 Olympic Game Bid+, en provenance d'un compte ouvert dans une banque japonaise, au profit de la société Black Tidings à Singapour", a détaillé le PNF dans son communiqué.

#### Mandat d'arrêt contre 'PMD'

Ces flux ont été découverts dans le cadre de l'information judiciaire déjà ouverte à Paris sur un système présumé de corruption à partir de 2011 pour dissimuler des cas de dopages d'athlètes russes. Dans cette affaire, l'ancien patron de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) Lamine Diack est mis en examen pour corruption et son fils, Papa Massata Diack, visé par un mandat d'arrêt des juges français.

Or, la société Black Tidings, dirigée par un proche de Papa Massata Diack, alias "PMD", que son père avait engagé comme consultant marketing à l'IAAF, est déjà au coeur de ce dossier. Les enquêteurs disposent en effet des traces d'un virement de 300.000 euros de Black Tidings vers

une athlète russe, Liliya Shobukhova, en 2014. Suspectée de dopage, l'athlète avait elle-même dû dans un premier temps déboursier des sommes pour éviter des sanctions. Selon son témoignage, le virement de Black Tidings venait partiellement la rembourser car elle avait tout de même été suspendue.

Dans son communiqué, le PNF relève que les flux financiers en provenance du Japon vers Black Tidings sont intervenus "dans un temps proche de la désignation du Comité international olympique (CIO) de la ville organisatrice des jeux Olympiques 2020" et souligne "la constatation parallèle d'importants achats effectués à Paris et financés par +Black Tidings+".

#### L'influence de Diack

La candidature de Tokyo-2020 l'avait emporté en septembre 2013 sur celle d'Istanbul, au second tour du vote, par 60 voix contre 36. A l'époque, Lamine Diack était membre du CIO. "Toute la question est de savoir quelle influence il a pu avoir sur le vote d'autres membres du CIO", relève une source proche de l'enquête.

## Football, équipe de France Debuchy forfait pour l'Euro 2016



Touché à une cuisse mercredi soir face au PSG (1-1), en match en retard de la 35e journée, Mathieu Debuchy est déclaré forfait pour l'Euro (10 juin-10 juillet), quelques heures avant que Didier Deschamps ne dévoile la liste des 23 joueurs qu'il sélectionne.

C'est Ulrich Ramé, son entraîneur aux Girondins de Bordeaux, qui l'a annoncé ce jeudi midi en conférence de presse.

Prêté par Arsenal à Bordeaux cet hiver, Debuchy, 30 ans, était revenu en Ligue 1 afin d'avoir du temps de jeu en prévision de la compétition. Il était en balance avec Christophe Jallet (Olympique lyonnais) pour être le remplaçant de Bacary Sagna durant l'Euro. Le Lyonnais devrait

donc être appelé ce jeudi soir par Didier Deschamps. Il est possible aussi que le sélectionneur choisisse un autre latéral droit parmi les sept réservistes. Dans cette optique, le Lillois Sébastien Corchia, qui aurait pu être appelé en mars avant de se blesser à un genou contre Reims, tiendrait la corde.

Mathieu Debuchy s'était blessé en février lors du match contre Nice (0-0). Il avait alors été absent pendant sept semaines. « Il s'est blessé à la cuisse, la même cuisse, a précisé l'entraîneur bordelais. C'est assez sérieux, ça nécessitera un certain nombre de semaines, malheureusement ». Sa dernière sélection chez les Bleus remonte à septembre 2015.